

PG/2024-05-14

Monsieur le Ministre  
Ministère de la Santé et de la  
prévention  
14 avenue DUQUESNE  
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 14 mai 2024,

Objet : Préavis de grève du mercredi 22 mai 2024 de 0 H à minuit.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par le Code général de la fonction publique et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Syndicat national des cadres hospitaliers Force Ouvrière de déposer un préavis de grève pour le mercredi 22 mai 2024, de 0 H à minuit.

Il concerne les corps de direction des établissements de la fonction publique hospitalière (secteur sanitaire, social et médico-social) relevant de notre syndicat. Ce préavis de grève couvrira les initiatives et mobilisations de nos collègues titulaires et stagiaires sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre-Mer), ainsi que les absences de l'ensemble des personnels appelés à participer, et concernant leurs revendications pour :

- L'intégration des directeurs d'établissement sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S) dans la réforme de la haute fonction publique par des propositions de nature à réduire drastiquement les écarts avec le corps de directeur d'hôpital futur, qui restera un corps comparable au sens de la loi mobilité de 2009 ;
- L'intégration des directeurs des soins dans la réforme de la haute fonction publique par la révision du statut, incluant une amélioration des grilles indiciaires et de la reconnaissance des emplois fonctionnels ;
- Le rattrapage du retard de la réforme relative aux DH pour permettre la mise en œuvre du nouveau cadre statutaire au 1er septembre 2024.

Pendant la durée du préavis, le CHFO participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Philippe GUINARD,**  
**Secrétaire général**



Copie :

*Philippe CHARPENTIER, Sous-directeur des ressources humaines du système de santé DGOS*

*Charles BOURDEAUD-HUY, Chef de bureau RH3 DGOS*

*Isabelle RICHARD, directrice de l'EHESP*

*Didier BIRIG, secrétaire général Fédération Force Ouvrière des Services Publics et de Santé.*